

L'INTRODUCTION DU MANIOC A MADAGASCAR : UN PROBLEME NON RESOLU

par J.P. RAISON (*)

Dans un précédent numéro de «Terre Malgache» est paru un article de Monsieur Raymond Kent sur l'introduction et la propagation du manioc à Madagascar (1). Article séduisant, habile, et qui semble d'abord convaincant pour les chercheurs de Madagascar qui, trop souvent victimes de l'insularité, ont quelque peine à situer les problèmes scientifiques de la Grande Ile dans leur contexte continental et mondial. Pour m'être moi-même livré trop tard à ce salutaire exercice, j'ai scrupule à revenir, après plusieurs années, sur un problème qui ne me semble pas avoir été résolu.

Dans les pages de «Terre Malgache», R. Kent s'inscrit en faux contre une théorie qui a trop longtemps prévalu. Se fondant sur certains passages de la «Collection des Ouvrages Anciens concernant Madagascar et les îles voisines» (2), éditée, en particulier, par A. et G. Grandidier, plusieurs auteurs ont estimé que le manioc, introduit en 1742 à l'île de France (Ile Maurice), ce qui paraît indubitable, aurait ensuite été apporté de là sur la côte orientale de Madagascar, à l'extrême fin du XVIIIème siècle. Les Grandidier eux-mêmes ont donné leur caution à cette thèse dans une note infra-paginale du tome V de la «Collection des Ouvrages Anciens.» (3)

(1) Raymond Kent : «Note sur l'introduction et la propagation du manioc à Madagascar», *Terre Malgache*, n° 5, janvier 1969, pp. 177-183.

(2) C.O.A.C.M., V. (1907), pp. 218-219.

(3) C.O.A.C.M., V. note 2, p. 178 : «A cette époque (entre 1735 et 1749), le manioc qui est si répandu aujourd'hui dans toute l'île de Madagascar, n'y était pas encore connu.» Cette position est reprise par G. Grandidier dans son «Ethnographie de Madagascar», t.IV, 1928, p.54 note 1, notule a.

(*) Maître de Recherches à l'ORSTOM.

Or, attaquant l'adversaire sur son terrain, R. Kent s'est efforcé de montrer, avec l'appui de textes antérieurs de la même collection, que le manioc était d'introduction bien plus ancienne ; il conclut qu'il a dû parvenir sur la côte occidentale de l'île aux alentours de 1550, et, de là, pénétrer sur les Hautes Terres, sans parvenir à gagner la côte orientale.

Une conclusion aussi révolutionnaire serait déjà en soi d'un très haut intérêt pour la connaissance de l'agriculture ancienne de Madagascar. Mais d'autre part, l'auteur, dans une thèse publiée récemment (1), tente d'en tirer argument pour l'étude du peuplement et de l'organisation politique de l'île. Il estime en effet (2) que «le manioc a dû venir d'Afrique avec un nombre d'Africains suffisant pour introduire le cultigène et le maintenir en propageant les méthodes de culture et de préparation culinaire puisque, sans préparation, le manioc amer est un poison». La présence précoce et la propagation du manioc prouveraient donc une arrivée importante d'Africains à Madagascar au plus tard au XVIème siècle.

Nous n'aurons pas, sur ce point, à pousser le raisonnement historique plus loin qu'il ne convient dans une revue d'agriculture. Il est patent, en effet, que cette démonstration n'en est pas une. Les techniques de culture du manioc n'avaient rien de spécialement ésotérique pour des agriculteurs habitués à cultiver d'autres racines ou tubercules, et, notamment, les ignames. La préparation culinaire du manioc de Madagascar n'offrait aucune difficulté, puisque la Grande Ile jouissait du privilège de cultiver seulement du manioc doux, qui n'est pas un poison à l'état naturel (3). Au demeurant, si l'on considère l'ensemble du raisonnement de R. Kent, on remarque qu'il peut aussi bien servir à démontrer le peuplement de l'Afrique par les Indiens d'Amérique centrale, pays d'origine de la plante !

Si, donc, une venue précoce du manioc sur la côte occidentale n'indique rien de précis sur le peuplement de Madagascar, reste à voir si la présence du manioc au XVIème siècle est réellement attestée. Le fait est que le mot «manioc» revient à plusieurs reprises dans les premiers tomes de la «Collection des Ouvrages anciens concernant Madagascar», dans des traductions d'ouvrages des XVIème et XVIIème siècles. En tout état de cause, M. Kent aura du moins montré l'inconséquence d'A. et G. Grandidier, responsables de l'édition, qui se contredisent à deux ans de distance, parlant en 1905 du manioc à Madagascar au XVIIème siècle, pour affirmer péremptoirement en 1907 qu'il n'y était pas parvenu en 1750.

(1) R. Kent : *«Early kingdoms in Madagascar, 1500-1700.»* New York. Holt, Reinehart and Winston, 1970, 336 p.

(2) R. Kent : op. cit., p.67.

(3) G. Cours d'Arne. «Le manioc à Madagascar.» *Mémoires de l'I.R.S.M. Série B. t.III-2*, pp.203-400. Les notions de manioc doux et de manioc amer sont toutefois assez vagues.

En considérant les études sur la propagation du manioc dans le monde on ne lit pas sans quelque scepticisme les conclusions de R. Kent. La carte de l'extension du manioc dans le monde (1) réalisée par le Centre de Recherches Historiques de l'Ecole Pratique des Hautes Etudes ne mentionne pratiquement pas de manioc en Afrique avant le début du XVII^{ème} siècle. Il serait apparu à l'extrême fin du XVI^{ème} siècle dans le royaume du Mayombe, d'où il aurait gagné au XVII^{ème} siècle la cuvette congolaise. Ailleurs, les Portugais importaient seulement de la farine de manioc, et la plante n'aurait été cultivée qu'entre 1641 et 1648 en Angola et après 1650 dans le delta du Niger et sur la côte du Guinée ; on ne la voit apparaître que dans la première moitié du XVIII^{ème} siècle sur la côte d'Afrique orientale, aux bouches du Zambèze. On notera d'ailleurs que la propagation de la plante dans l'intérieur du continent n'est pas des plus rapides : ceci est particulièrement net en Afrique de l'Est, où, au début du XX^{ème} siècle, elle est encore fort peu importante en Uganda (2). Les données de la carte de l'Ecole Pratique des Hautes Etudes correspondent très sensiblement aux conclusions de W.O. Jones dans son ouvrage sur le manioc en Afrique (3). Certes, dans le détail, certaines données de ce document sont critiquables, voire erronées, comme lorsqu'il date l'introduction du manioc sur la côte occidentale de Madagascar de la deuxième moitié du XIX^{ème} siècle, mais il serait tout de même bien surprenant que des auteurs sérieux n'aient relevé aucune mention du manioc en Afrique avant le début du XVII^{ème} siècle. Si les conclusions de R. Kent sur Madagascar étaient justes, ou bien notre île constituerait, dans l'histoire mondiale de la propagation du manioc, une monumentale exception, ou bien c'est toute l'histoire du manioc en Afrique qu'il conviendrait de reconsidérer. Certes, dans son ouvrage (4), R. Kent dit bien que la plante devait être cultivée dans certaines enclaves portugaises d'Afrique avant 1550, mais il n'apporte aucun argument à l'appui de cette affirmation, et pourquoi alors le manioc aurait-il été absent des côtes d'Afrique occidentale, moins éloignées de l'Amérique et où les Portugais étaient plus solidement établis ?

C'est donc avec un œil quelque peu critique qu'il faut considérer l'usage que R. Kent fait des textes de la «Collection d'Ouvrages Anciens». Il relève dans les index des quatre premiers tomes quinze références au manioc (5) ; cependant, il n'en retient que trois pour son argumentation. Dans les autres cas, en effet, les éditeurs des textes font renvoi à la rubrique «ignames» qui englobe aussi les références aux racines alimentaires qui ne sont pas nommées, et, où, dans deux cas seulement, ils

(1) Carte dressée par J.J. Hemardinquer, M. Keul et W.G.L. Randles. in J. Bertin, J.J. Hemardinquer, M. Keul et W.G.L. Randles : «Pour un atlas d'histoire de la vie matérielle. Cartes historiques des cultures vivrières». *Annales, Economie, Sociétés, Civilisations*. XXI-5. 1966. pp. 1012-1025.

(2) B.W. Langlands : «Cassava in Uganda». *Uganda Journal*. XXX 2. 1966. p.211-218.

(3) W.O. Jones : «*Manioc in Africa*». Standford University Press. 1959.

(4) R. Kent. op. cit. p.67.

(5) Il y en a, en fait, sensiblement moins : 4 seulement dans les trois premiers tomes dont une est de la «cosmographie universelle» de François de la Belle-Forêt, compilation sans valeur scientifique. Si l'on y ajoutait toutes les références aux ignames et racines, ce que R. Kent fait en partie seulement, on aurait, pour les trois premiers tomes des C.O.A.C.M. 23 références.

proposent, entre crochets, la traduction «manioc» (1). Les trois textes qui lui semblent, par contre, valides sont de Balthazar Lobo de Souza en 1557 (2), Luis Mariano en 1613-1614 (3) et, du même auteur, à la même date, un passage du «Routier de l'île de Saint-Laurent» (4). S'ils lui paraissent plus sérieux c'est, en fait, parce que, du moins dans les deux premiers, les éditeurs ont cité le mot qu'ils traduisent par «manioc», et qui est *mungo* (5), et parce que, dit-il, ce sont les deux seules sources portugaises de première main reposant sur une exploration systématique de la côte occidentale de Madagascar. Ceci est indéniable pour le Père Mariano, venu à Madagascar dans une intention missionnaire, et qui connaissait des langues bantoues, mais le témoignage de Lobo de Souza, qui nous est d'ailleurs rapporté de seconde main (6) est celui d'un capitaine portugais de la flotte de Goa, en Asie, qui ne semble pas avoir connu particulièrement l'Afrique. Il est d'ailleurs curieux que R. Kent ne tire pas argument de l'ignorance même de Souza ; les observations de celui-ci sont en effet rapportées ainsi : «on trouve des champs fertiles en riz et en maïs, en *mungo* (mangahazo ou manioc) (7) qui est une plante inconnue de nous.» (8). Venant d'Asie, de Souza pouvait ignorer le manioc qui n'y était pas cultivé ; par contre, Luis Mariano, qui avait longuement fréquenté les côtes d'Afrique, l'aurait connu s'il avait existé près des forts portugais et on peut penser qu'il aurait cité, à côté du nom local, le terme même de manioc : peut-être l'emploie-t-il d'ailleurs dans le texte du «Routier de l'île de Saint-Laurent» où il n'use pas du mot *mungo*.

Il serait, en fait, indispensable, pour y voir plus clair, de savoir quel terme les Grandidier traduisent par «manioc» dans le texte du «Routier» où ils ne citent pas le mot *mungo* ; peut-être est-ce d'ailleurs ce dernier terme ? Il faudrait se référer au texte original, ce qui nous est impossible ici et que, de toute évidence, R. Kent n'avait pas fait non plus quand il publia son article. Toute sa démonstration est donc, en fait, fondée sur une hypothèse linguistique : «*Mungo* est l'un des termes bantou les plus répandus pour définir le manioc.» (9). De fait aujourd'hui, en swahili par exemple, «manioc» se dit *muhogo*. Peut-on cependant, de ce rapprochement, tirer des conclusions ? Il ne nous semble pas. Il n'est pas douteux que le swahili, langue beaucoup plus proche du bantou commun qu'on ne l'a souvent dit (10) était déjà

(1) De fait, l'igname était, au XVII^e siècle, largement cultivée, du moins sur la côte orientale de Madagascar. Cf. Flacourt : «Histoire de la Grande Ile de Madagascar» in C.O.A.C.M. t. VIII 1913.

(2) C.O.A.C.M. t.I. 1903. p. 101

(3) C.O.A.C.M. t.II. 1904. p. 12

(4) C.O.A.C.M. t.III. 1905. p. 660.

(5) M. Kent n'insiste pas sur le troisième texte où la traduction ne parle pas de *mungo* mais directement de manioc.

(6) Il est extrait de l'ouvrage de Diogo do Couto : «*Da Asia*».

(7) Ce passage entre parenthèses est des éditeurs de la C.O.A.C.M.

(8) C.O.A.C.M. I. p. 101. C'est nous qui soulignons.

(9) R. Kent. art. cit. p. 181.

(10) Nous sommes reconnaissants à Monsieur Richardson, Professeur en mission à l'Université de Madagascar, des remarques qu'il a bien voulu nous faire en la matière.

parfaitement constitué à l'époque ; mais rien ne permet d'affirmer que *muhogo* signifiait dès lors «manioc». Le vocabulaire des plantes cultivées est, curieusement, un des plus changeants qui soient : au gré du déplacement des peuples, une même plante peut prendre successivement plusieurs noms ; inversement, une plante nouvellement introduite peut recevoir le nom de plantes similaires cultivées auparavant. De cette évolution, le malgache offre plusieurs exemples : le mot *voanjo* appliqué d'abord à «*voandzeia subterranea*» a été employé ensuite pour désigner l'arachide, les deux plantes étant distinguées par les qualificatifs *bory* et *vazaha* ; de même, *ovy* qui s'appliquait d'abord à l'igname, a été plus tard utilisé pour nommer la pomme-de-terre. Il nous semble donc très possible que *mungo* ait anciennement désigné une racine ou un tubercule qui n'est plus aujourd'hui cultivé mais qui l'était aux XVIème et XVIIème siècles, pour qualifier plus tard le manioc lorsqu'il arriva dans l'île. Compte tenu du contexte africain, R. Kent ne nous semble pas avoir du tout démontré la présence du manioc à Madagascar au XVIème siècle.

Nul doute, par contre, que le manioc est parvenu dans la Grande Ile avant 1790. Là le témoignage de Mayeur est formel (1) : le manioc était cultivé en Imerina en 1785. Il est difficile de dire quelle était alors son importance. Mayeur ne le cite pas parmi les produits vendus sur les marchés en 1777 (2) ; nous n'en tirerons évidemment pas argument pour suggérer que la plante fut introduite sur les Hautes Terres entre 1777 et 1785 (culture de faible valeur marchande, le manioc ne fait pas aisément l'objet de transactions) mais ceci laisse supposer qu'il n'était pas encore une culture de premier plan. Par contre, dans la mesure où l'on peut se fier à la chronologie des «*Tantaran'ny Andriana*», il apparaît que, sous le règne d'Andrianampoinimerina, il a pris rapidement une grande importance et a été cultivé avec plus de soin : le manioc figure au premier rang des aliments «noirs» que le roi veut voir cultiver en parallèle avec l'aliment «blanc» qu'est le riz (3) : par ses rendements élevés, le manioc apparaissait au souverain comme une particulière garantie contre la famine ; c'est d'autre part, rapporte la tradition, sous Andrianampoinimerina qu'Hagamainty inventa la technique de culture du manioc fumé au trou, dont le rapport était si intéressant qu'il fallut huit hommes pour monter jusqu'au Rova le produit d'une seule bouture (4). L'absence du manioc, à même époque, sur la côte orientale, semble assurer d'une part que la plante a bien été introduite par la côte occidentale, et d'autre part que son arrivée en Imerina était assez récente. On ne peut en effet soutenir, avec R. Kent, que le centre des Hautes Terres fut, à partir du milieu du XVIème siècle, «isolé de tout contact avec l'Est de Madagascar» (5). Les

(1) Mayeur N. «Voyage au pays d'Ancove (1785).» Rédaction de M. Dumaine. *Bulletin de l'Académie Malgache*. XII-2. 1913. p. 13-42

(2) Mayeur N. : «Voyage dans le Sud et dans l'intérieur des terres et notamment au pays d'Ancove. Janvier 1777». Rédigé par Barthélémy de Froberville. *Bulletin de l'Académie Malgache*. XII-1. 1913. p. 139-176.

(3) «*Tantaran'ny Andriana*». Traduction de G.S. Chapus et E. Ratsimba. t.IV. 1958. p.506.

(4) *ibid.* t.IV. p.508. Cette technique semble une adaptation du mode de culture de l'igname et du taro, de longue date cultivés en Imerina, et son emploi pourrait précisément signifier que la culture du manioc était encore très nouvelle.

(5) R. Kent, art. cit. p. 182.

Merina n'ont cessé d'être en contact, souvent belliqueux, avec les Sihanaka qui eux-mêmes guerroyaient, mais aussi traitaient, avec les habitants de la côte orientale (1). Selon J.M. Filliot (2), la première mention d'esclaves merina sur cette côte est de 1775, mais l'auteur estime qu'il y avait déjà des envois sporadiques plusieurs décennies auparavant. Il est probable d'ailleurs que l'origine des esclaves était souvent masquée par le fait que les Sihanaka et les Bezanozano étaient des intermédiaires obligés entre les Hautes Terres et la côte. L'un des objets majeurs de la politique territoriale d'Andrianampoinimerina et de Radama 1er fut précisément de contrôler cette voie commerciale, d'une importance croissante mais jamais nulle, même si elle était beaucoup plus faible que celle de la grande voie commerciale du Nord-ouest, dont nous savons trop peu de choses parce qu'elle échappait à l'observation des Européens. Le seul fait d'ailleurs que Chapelier, qui vivait sur la côte orientale, put recueillir à la fin du XVIII^{ème} siècle un lexique des «noms de quelques plantes de la province Emirna» (3) où figure notamment le manioc, témoigne de relations autres que sporadiques.

Pour le moment, les témoignages historiques nous permettent donc seulement d'assurer que le manioc fut introduit sur les Hautes Terres par l'intermédiaire de la côte occidentale, et qu'il y parvint avant 1785, mais peut-être pas beaucoup plus tôt. Conclusion bien timorée sans doute, mais seule raisonnable pour le moment, face aux hypothèses de R. Kent ; nous reconnaitrons cependant bien volontiers à celui-ci le mérite d'avoir tenté d'ouvrir des voies nouvelles et d'avoir ainsi permis de relancer une discussion nécessaire à l'éclaircissement d'un problème essentiel de la géographie historique malgache.

- (1) L'expédition de François Martin en pays sihanaka (1667) en témoigne clairement. C.O.A.C.M. t.IX. 1920. p. 552-70.
- (2) J.M. Filliot : «*La traite des esclaves vers les Mascareignes au XVIII^{ème} siècle.*» O.R.S.T.O.M. Tananarive, 1970. 2 tomes, 89 et 384 p.
- (3) «*Etude des manuscrits de Louis-Armand Chapelier, voyageur-naturaliste.*» Texte annoté par H. Poisson. Collection des Documents concernant Madagascar et les pays voisins. Académie Malgache. 1940. 176 p.